



But :

Réaliser des travaux et des consignations en Haute Tension (HTA) en toute sécurité.

Personnel concerné :

Electricien ou personnel réalisant des travaux électriques et consignations sur des installations en HTA, ayant suivi le module B1(V), B2(V), BS, BE, BR, BC, H0(V) : électriciens, chefs d'équipe et techniciens lors de travaux dans des postes HT/BT, chargé de consignation...

Objectifs :

Maîtriser par l'analyse les dangers du courant électrique pour travailler en toute sécurité
Cette formation permet à l'employeur de délivrer à ses salariés une habilitation électrique en fonction des tâches confiées.

Programme :

Partie théorique

La fonction appareillage et les symboles normalisés

Le réseau de 2^{ème} catégorie (les valeurs nominales, les arrivées, les normes)

Les schémas des liaisons à la terre

Structure des postes HTA (comptage, protection des transformateurs...)

Les principaux risques

L'analyse des risques

Etude de l'UTE C 18-510 d'après la norme NF C 18-510 :

- Rappel définition de l'habilitation électrique
- Rappel des domaines de tension
- Définitions des opérations
- Les zones de travail basse, haute tension et leurs délimitations (en champ libre, dans un local, ...)
- La consignation électrique en deux ou quatre étapes (procédure et dispositifs)
- Les documents d'usage (attestations)
- Les équipements de protection collectifs et individuels
- Les symboles d'habilitation
- La conduite à tenir en cas d'incendie
- La conduite à tenir en cas d'accident
- Outillages et vérifications

Partie pratique

Réalisation de tâches pratiques selon les symboles d'habilitation nécessaires (consignation, remplacement de fusible...)

Evaluation de fin de stage théorique et pratique

Remise d'une attestation de fin de stage avec le niveau d'habilitation préconisé.

Nota : chaque participant devra être en possession de ses EPI.

Durée totale : 1 jour.

Dates : à définir

Coût : voir devis

HT=TTC organisme non assujetti à la TVA.